

Automne 2015

Contexte

Les évaluations de l'apprentissage des élèves (EAE) sont des outils d'évaluation provinciale en format numérique qui constituent une vérification de début d'année, c'est-à-dire ayant une valeur formative. Ces outils sont développés par l'Alberta pour permettre aux enseignants d'identifier et aux parents de connaître les points forts et les points à améliorer de chaque élève dès le début de l'année scolaire. Le format numérique des EAE permet aux élèves de démontrer leur apprentissage de façons que ne permettent pas les tests en format papier comme les tests de rendement provinciaux. De ce fait, les EAE sont des outils d'évaluation plus inclusifs.

Objectifs des EAE

Les EAE ont trois objectifs :

- améliorer l'apprentissage chez les élèves (objectif principal)
- faire progresser l'enseignement destiné aux élèves
- assurer aux Albertains que le système éducatif répond aux besoins des élèves et atteint les objectifs fixés par l'arrêté ministériel sur les résultats d'apprentissage des élèves.

Les EAE viennent appuyer l'apprentissage chez les élèves tout en évaluant de façon plus efficace la littératie, la numératie ainsi que d'autres compétences, notamment la pensée critique, la résolution de problèmes et la capacité qu'ont les élèves d'appliquer leurs connaissances à différents scénarios. Au cours de l'année qui vient, Alberta Education, en collaboration avec les parties prenantes, continuera à explorer les approches visant à assurer les Albertains que le système éducatif répond aux besoins des élèves et atteint les objectifs fixés.

L'évaluation de l'apprentissage des élèves de la 3^e année

L'évaluation de l'apprentissage des élèves de la 3^e année est disponible en anglais et en français (Immersion et Francophone).

Les questions interactives en format numérique (notation effectuée par Alberta Education) et les tâches de rendement (notation effectuée au niveau local) sont conservées, en littératie comme en numératie, dans l'EAE pilote de l'automne 2015 :

- questions interactives en format numérique en littératie (45 questions)
- tâche de rendement en littératie (4 activités)
- questions interactives en format numérique en numératie (44 questions)
- tâche de rendement en numératie (2 activités).

L'EAE de la 3^e année continuera à renvoyer aux programmes d'études provinciaux actuels jusqu'à la mise en œuvre future des nouveaux programmes d'études.

L'administration de l'EAE pilote de la 3^e année en 2015

À l'automne 2014, 95 pour cent des écoles ont choisi de participer à la première année de l'EAE pilote. Alberta Education a beaucoup appris et collabore actuellement avec les parties prenantes en éducation pour faire en sorte que la deuxième année de l'EAE pilote, à l'automne 2015, soit la meilleure possible. Il est important de comprendre que cette version pilote, par nature, vise à optimiser l'évaluation de l'apprentissage des élèves de la 3^e année ainsi que les processus liés à l'évaluation. En collaboration avec nos principaux organismes parties prenantes, nous mesurerons le succès de la version pilote et l'EAE de la 3^e année restera au stade pilote tant que nous n'aurons pas la certitude que tout est au point. C'est pourquoi il continuera à y avoir des tests de rendement provinciaux en 6^e et en 9^e année jusqu'à ce que nous soyons prêts à effectuer la transition vers les EAE pour ces niveaux.

Participation à l'EAE pilote de la 3^e année à l'automne 2015

- À l'instar de l'année dernière, **la participation à l'EAE pilote de la 3^e année de 2015 sera facultative à l'échelle des autorités scolaires**. Les autorités scolaires qui participeront à l'EAE devront administrer les questions numériques interactives et les tâches de rendement, et ce, en littératie ainsi qu'en numératie. Nous demandons aux autorités scolaires de signaler leur participation à l'équipe d'Exam Administration d'Alberta Education à l'adresse exam.admin@gov.ab.ca, **d'ici le 8 septembre 2015**. À titre de rappel, les tests de rendement provinciaux de 3^e année ont pris fin en juin 2014.

Les questions interactives en format numérique en littératie et en numératie

- La période d'administration de l'EAE pilote pour les questions interactives en format numérique sera du **14 septembre au 9 octobre 2015**, ce qui représente une semaine de plus que ce qui avait été annoncé précédemment. Cela permettra aux élèves, aux enseignants et aux parents de prendre connaissance plus tôt dans l'année scolaire des résultats des élèves, tout en donnant aux enseignants la souplesse nécessaire pour administrer les évaluations sur une période prolongée.
- Les questions interactives en format numérique en numératie porteront de façon plus explicite sur les faits arithmétiques de base dans le contexte des éclaircissements ayant été apportés au Programme d'études de Mathématiques en juin 2014.
- Alberta Education communiquera d'ici le **16 novembre 2015** aux écoles, aux enseignants et aux parents les résultats obtenus par les élèves aux questions interactives en format numérique. C'est-à-dire trois semaines plus tôt que l'an dernier, ce qui offrira davantage de renseignements en temps utile afin d'appuyer l'apprentissage chez les élèves. Comme il s'agit d'une mise à l'essai, aucun rapport des résultats obtenus par les élèves aux questions en format numérique ne sera rendu public au niveau des autorités scolaires ni au niveau de la province durant la mise à l'essai.

Les tâches de rendement en littératie et en numératie

- Les tâches de rendement ont été considérablement allégées et les documents connexes tels que les guides de notation ont été simplifiés. Par conséquent, on s'attend à ce que le temps nécessaire à l'administration et à la notation des tâches de rendement soit réduit au moins de moitié.

- La période d'administration de la version pilote des tâches de rendement sera du **14 septembre au 1^{er} novembre 2015**, soit un total de sept semaines, ce qui représente quatre semaines de plus que ce qui avait été annoncé précédemment. Les résultats obtenus par les élèves aux tâches de rendement feront uniquement l'objet d'un rapport au niveau local de l'école, et non à Alberta Education, comme c'était le cas durant la première année de l'EAE pilote.
- Alberta Education fournira des fonds d'environ 300 000 \$, précédemment utilisés pour la notation centralisée des anciens tests de rendement provinciaux de 3^e année, afin d'aider les autorités scolaires dont les enseignants effectueront la notation locale des tâches de rendement durant l'administration de l'EAE pilote de la 3^e année à l'automne 2015.
- Les autorités scolaires recevront 6 \$ par élève de 3^e année pour l'EAE pilote cet automne. Tout en admettant qu'il y a des autorités scolaires qui ont un nombre relativement faible d'élèves de 3^e année, chaque autorité scolaire recevra un minimum de 100 \$. Les autorités scolaires ont la flexibilité de déterminer la meilleure façon dont les fonds alloués pourront le mieux appuyer leurs enseignants dans la notation à l'échelle locale des tâches de rendement.
- Malgré le fait que ces fonds pourraient ne couvrir qu'une partie des coûts de la notation des tâches de rendement de l'EAE de 3^e année durant l'administration de cette version pilote, ils permettront aux autorités scolaires de renforcer encore plus la capacité d'évaluation des enseignants et de promouvoir un riche dialogue entre les enseignants au sujet de l'évaluation.

Ressources à l'intention des élèves, des parents et des enseignants

Questions rendues publiques provenant de l'EAE pilote de 2014

Afin de favoriser une meilleure connaissance et compréhension des questions de l'EAE pilote de la 3^e année à l'automne 2014, des exemples de questions en format numérique et des tâches de rendement, incluant des exemples de réponses d'élèves en littératie et en numératie sont rendus publics dans [l'application des EAE](#).

Modèles de questions

Afin de favoriser une meilleure connaissance et compréhension des types et de l'interactivité des questions en format numérique de l'EAE de 3^e année, un certain nombre de modèles de questions sont mis à la disposition des élèves dans [l'application des EAE](#).

Diffusion des résultats de l'EAE pilote de 2015

Alberta Education communiquera d'ici le 16 novembre 2015 aux écoles, aux enseignants et aux parents les résultats obtenus par les élèves aux questions en format numérique. Comme il s'agit d'une mise à l'essai, aucun rapport ne sera rendu public au niveau des écoles, des autorités scolaires ni au niveau de la province.

Les tâches de rendement de l'EAE seront notées et feront l'objet d'un rapport uniquement au niveau de l'autorité locale en 2015.

Des précisions sur les résultats de l'EAE pilote de la 3^e année de l'automne 2015 et sur la façon dont les enseignants, les administrateurs et les parents peuvent y avoir accès seront diffusées au cours des mois à venir.

Aide à la mise en œuvre destinée aux enseignants et aux administrateurs

Accès en avant-première des enseignants aux questions de l'EAE pilote de 2015

À compter du 1^{er} septembre 2015, les enseignants auront accès en avant-première à toutes les questions en format numérique et aux tâches de rendement dans l'[application des EAE](#), pour les aider à se préparer à l'administration de l'EAE pilote de la 3^e année à l'automne 2015.

Perfectionnement professionnel destiné à appuyer les enseignants et les administrateurs

Alberta Education collabore étroitement avec les consortiums provinciaux pour le perfectionnement professionnel (ARPDC) afin de fournir aux enseignants et aux administrateurs des aides à la mise en œuvre concernant l'EAE pilote de la 3^e année de l'automne 2015. L'appui aux enseignants et aux administrateurs se fera sous la forme de séances en personne et en ligne pour permettre plus de souplesse et de choix.

Des ateliers sur la façon d'accéder à l'EAE de 3^e année et sur la façon de l'administrer sont prévus en août et en septembre 2015, à compter du 18 août 2015. Des ateliers expliquant comment interpréter et utiliser les rapports en vue d'améliorer l'apprentissage chez les élèves sont prévus pour les mois d'octobre et de novembre 2015.

Plus de précisions sur les dates, heures et lieux des séances en personne offertes par l'ARPDC sont disponibles sur le site Web d'Alberta Education à l'adresse <http://www.education.gov.ab.ca/francais/ipr/eae/support/>.

Pour obtenir plus d'information

Vous trouverez plus d'information sur les EAE en consultant le site Web d'Alberta Education à l'adresse <https://education.alberta.ca/EAE> ou en communiquant avec Nicole Lamarre, directrice, Évaluations de l'apprentissage des élèves, à Nicole.Lamarre@gov.ab.ca ou au 780-422-3535 à Edmonton (sans frais en composant le 310-0000).